L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 16 FEVRIER 1879.

LE BANQUET MILITAIRE DU 29 JANVIER.

Le 29 janvier, dans les salons de l'Hôtel Continental, le général Aymard, commandant la place de Paris, avait convié à dîner tous les officiers généraux résidant ou de passage dans la capitale. Il en était même venu des garnisons voisines, et plus de deux cents officiers avaient pris place autour de la table. Ce banquet, tombant en pleine crise gouvernementale, à une heure où les incertitudes étaient plus grandes qu'aujourd'hui, avait inquiété quelques esprits. Le bruit avait même couru que le maréchal de Mac-Mahon devait se rendre dans les salons de l'Hôtel Continental. Au dessert, les têtes un peu montées, on eût pu craindre quelque parole fâcheuse. Nos adversaires écoutaient aux portes, prêts à faire de simples épanchements amicaux ou de simples témoignages de déférence une manifestation politique compromettante pour l'armée.

Mais, dit le *XIXe Siècle*, le gouverneur de Paris est un soldat sur lequel nous pouvions compter et pour le respect des lois et pour celui des convenances. Est-ce sur un sage mot d'ordre venu de lui, est-ce d'un commun et tacite accord inspiré par un bon et grand esprit de patriotisme et de discipline? Je ne sais: mais la politique a été bannie du banquet des généraux. Nos officiers ont compris que les circonstances étaient trop [illegible] pour qu'il ne fût pas nécessaire de garder une grande réserve dans leurs discours. On a parlé davantage de la [illegible] des neiges et du déblayage des rues que des projets de la réaction et de la démission de M. de MacMahon. [illegible] quand les verres se sont choqués, [illegible] commune et secrète a fait [illegible] cœurs, je la connais bien, cette [illegible] qui est aussi la nôtre! Elle est [illegible] dont la patrie n'a rien à redouter.

Ce banquet qu'on avait tenté d'exploiter, a donc été un incident heureux. Le bon esprit de l'armée s'y est montré en tout son jour. Nos soldats ne veulent plus connaître l'ivresse des discordes civiles; ils ont, hélas! bu de ce vin-là en décembre, et ils ont appris depuis à connaître d'autres soifs plus nobles qui ne laissent ni infortune ni dégoût.

HENRY FOUQUIER.

Il n'a jamais été rien mis en vente de plus délicieux que les Madines.

CHARLEMAGNE A L'INDEX.

On lit dans la *République française*:

La majorité du conseil municipal de Paris a pris, ces jours-ci, une décision qui semble imaginée tout exprès pour mettre en belle humeur les ennemis d'une assemblée justement chère à la population parisienne. Il a repoussé les conclusions d'un rapport de M. Viollet Le Duc tendant à permettre de placer sur une place publique de Paris, aux frais du fondeur, une statue équestre de Charlemagne qu'on a pu voir à l'Exposition universelle. Pourquoi? Parce que Charlemagne est un dompteur de peuples." (Textuel.)

Une pareille résolution prête à rire. Est-ce au nom des populations saxonnes vaincues que le conseil municipal a condamné Charlemagne? Nous ne pouvons accepter d'autre hypothèse, car ce n'est pas la population salariée et patriote de Paris qui a réclamé un pareil veto. Jamais cette population n'a renié cette grande tradition historique qui est notre force et fait partie de notre gloire.

Cette population ne s'inquiète pas des interprétations diverses auxquelles a donné lieu le rôle historique de Charlemagne. Elle ne sait qu'une chose: c'est que le grand empereur carlovingien a le premier constitué la France dans son unité nationale, qu'il a lutté sans trêve ni repos contre tous les ennemis du pays qu'il avait fait grand, et qu'il n'eut dans sa longue vie que deux soucis: la force militaire de la France, la création d'écoles. On comprendrait une résistance, si l'on se fût proposé d'acquérir la statue.

La production des statues équestres est exceptionnellement coûteuse; elle serait chère à encourager. Mais ce n'est pas de cela qu'il était question. Il s'agit d'un monument qui a coûté dix années de travail à un artiste mort aujourd'hui, qui est le morceau le plus considérable qu'ait produit de nos jours l'art du fondeur et qui, pour être jugé ne peut se passer de plein air. On le condamne à la réclusion pour consoler l'ombre de Witikind. C'est une idée qui ne paraît pas bien parisienne.

LES GAGNANTS DES GROS LOTS.—Nous lisons dans la *France*, sous ce titre: "*Le gagnant du gros lot*":

"Le lot de 125,000 fr. a été gagné par M. Pierre-Alphonse Aubriot, né à Toul, département de la Meurthe, demeurant rue du Cardinal-Lemoine, No 76.

"Depuis quatre ans, il travaille chez MM. V. Rivière et E. Legoff, fabricants de maroquin, rue de la Reine-Blanche, Nos 3, 5, 7, aux Gobelins.

"Dimanche soir, il a vu, dans le journal la *France*, la liste des numéros gagnants. Le lendemain, il a annoncé à ses patrons qu'il avait gagné le gros lot.

"M. Rivière, qui connaît personnellement M. Marteau, conservateur des lots, lui avait promis de le présenter à ce dernier; mais un accident de voiture qui est arrivé à M. Rivière, l'a empêché de conduire M. Aubriot, lundi, au Trocadéro. C'est pourquoi, le gagnant ne s'est présenté que ce matin.

"M. Aubriot est un ouvrier modèle: tous ses camarades l'estiment et participent à sa joie.

"Il a quarante-cinq ans; marié le 28 février 1860, il a eu le malheur de perdre son fils, en 1863. Immédiatement il a adopté sa petite nièce, Alphonsine-Bernard, orpheline de mère.

"Il habite le cinquième étage, depuis huit ans. Son logement se compose de deux pièces très proprement tenues.

"Il n'avait que huit numéros, et un seul de la 4e série."

—Le *Rappel* apprend que le lot de 100,000 fr. (parure en diamants de Boucheron) a été gagné par M. Montbars, le joyeux comique du Palais-Royal.... La Fortune aime à rire.

"Le quatrième gros lot, la rivière en diamants de Dumret, d'une valeur de 50,000 francs, a été gagnée, lisons-nous dans la *Liberté*, par un employé de la Compagnie d'assurances la *Nationale*, nommé Ronzières. L'heureux gagnant est un jeune homme de vingt-trois ans environ; il n'avait que cinq billets. Il appartient à une famille très aisée. Il avait acheté le numéro qui gagne 50,000 francs, trois jours seulement avant le tirage. M. Ronzières, qui demeure rue Saint-Lazare, descendait de son domicile, une liste de la loterie à la main, et n'avait pas remarqué le numéro gagnant 50,000 fr., lorsque deux de ses amis auxquels il avait fait connaître les numéros de ses billets avant le tirage, vinrent le féliciter.

"M. Ronzières faillit perdre connaissance, et on dut le soutenir pour l'empêcher de tomber à la renverse. Revenu de son étonnement, M. Ronzières se rendit immédiatement dans les bureaux de la *Nationale*, et annonça lui-même l'heureuse nouvelle. Il a invité les soixante employés de l'administration à un dîner à 20 fr. par tête au Café Anglais. Ce dîner aura lieu jeudi prochain.

"Mme Dupont, confectionneuse, rue du Sentier, a gagné le lot No 9, un piano évalué 15,000 fr.

"Le lot No 23 (une paire de boucles d'oreilles en brillants) a, nous dit-on pour heureux gagnant un boucher de la rue Laborde.

"M. Jacques Choudens, frère de l'éditeur de musique de la rue Saint-Honoré, a gagné le lot No 223: un bracelet avec perles et diamants, évalué 3,500 fr.

"Le lot No 18 (le *Sphinx dévoré*), tableau de G. Moreau, échu au No 655,744 de la troisième série, aurait été gagné par Mlle Granville du théâtre du Palais-Royal. M. Cholet, un des ex-directeurs du théâtre a manqué le lot d'un point, étant porteur du No 655,743.

"Le lot No 54 (le *Jugement de Pâris*), tableau de J. Perret, gagné par le No 248,977 de la huitième série, est échu à M. Chelmaset, ancien papetier, rue Neuve-Saint-Merry.

"Le lot No 123 (la *Gorge aux Cerfs*), tableau de Robinet, a été gagné par le fils de l'un des compositeurs du *Petit Journal*.

"Enfin, on cite un de nos jeunes et élégants boursiers qui aurait gagné deux lots, composés d'un piano à queue et d'une chaloupe à vapeur.

"L'un des landaus gagnés avant-hier, serait échu à un commis de banque.

"Un petit marchand de crêpes installé dans une échoppe de la rue Montmartre, aurait gagné un lot de 10,000 fr.;

"Et M. Samson, commissionnaire, passage des Petites-Ecuries, un tableau évalué 4,500 fr.

"On dit qu'un des plus beaux bracelets, diamants et saphirs, a été gagné par un de nos élégants les plus connus dans les cercles aristocratiques de Paris, le baron G. de K."

Parmi les autres gagnants, on cite encore: une jeune fille, apprentie polisseuse, Mlle Maria Grattepanche, qui a gagné l'orgue Cavallié-Coll (25,000 fr.); puis, deux compositeurs du *Petit Journal*, qui ont gagné des lots de 2,000 et 4,000 fr.

Les Madines sont de délicieux [illegible].

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 16 février.—Température—Vents chauds de l'est passant au sud, baisse du baromètre, temps devenant plus nuageux.

Température du 15 Février 1879.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	40	5
Midi	48	9
3 P. M.	54	12
6 P. M.	52	11

Bulletin météorologique. Samedi, 15 février, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	50	Memphis, Tenn.	[illegible]
Corsicana, Tex.	50	Mobile, Ala.	[illegible]
Cairo, Ill.	37	Montgomery, Ala.	[illegible]
Cincinnati, O.	29	Nashville, Tenn.	[illegible]
Davenport, Iowa	29	New Orleans, La.	51
Dubuque, Iowa	30	Omaha, Neb.	[illegible]
Galveston, Texas	50	Pittsburgh, Pa.	[illegible]
Indianola	54	Savannah, Géo.	[illegible]
Keokuk, Iowa	40	Shreveport, La.	[illegible]
Key West, Fla.	73	St Louis, Mo.	[illegible]
La Crosse, Wi.	28	St Paul, Minn.	[illegible]
Leavenworth, Kas.	41	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Louisville, Ky.	31	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	7.08	Nashville, Tenn	12.04
Cairo, Ill.	27.08	New Orleans*	3.11
Cincinnati, O.	28.08	Omaha, Neb.	—
Davenport, I.	—	Pittsburgh, Pa.	3.09
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La.*	22.10
La Crosse, Wis.	—	St Louis, Mo.	6.06
Leavenworth, K	3.07	St Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	9.06	Vicksburg, Miss	30.05
Memphis, Tenn	25.06	Yankton	—

Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
*Nouvel étiage ou niveau—Zéro—1 pied plus élevé que l'ancien.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé:

MARIAGES—John J. Albert à Mlle Alice Dillon.
Richmond Kellison à Mlle Joséphine Amédée.

NAISSANCES—Mme Levi Mills, un garçon.
Mme Jerry Smith, un garçon.
" G. W. Mardenbrough, une fille.
" John F. Peters, un garçon.
" August Nielsen, une fille.
" Albert Schlesinger, un garçon.
" F. J. LeCorgne, un garçon.
" John Villemeur, une fille.
" Louis Bynum, une fille.
" Henry Lambert, une fille.
" Thomas C. Steison, une fille.
" Richard Mallinor, un garçon.

DÉCÈS—P. M. McDermott, 46 ans.
Jean F. Lamaille, 75 ans.
Mme Adèle Lumolle, 28 ans.
Mme Amanda Tabary, 62 ans.
Charles Blache, 26 ans.

—Voici le nombre de naissances, de décès et de mariages de chaque jour de la semaine:

	Naissances	Décès	Mariages
Lundi	18	11	6
Mardi	23	17	2
Mercredi	20	5	2
Jeudi	21	11	3
Vendredi	12	15	3
Samedi (jusqu'à 1 p m.	10	3	4
Totaux	104	62	20

Paragraphes.—Les travaux des organisateurs de la grande exposition agricole et industrielle, dont l'ouverture est fixé à demain, lundi, seront couronnés de succès, à moins que les apparences ne soient bien trompeuses. Les Etats du Golfe vont profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire connaître leurs produits. Les cérémonies d'ouverture commenceront à midi, après un salut que tirera la cinquième compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans. Les admirateurs de beaux fruits et de machines perfectionnées; les mères et les pères que réjouit la vue de magnifiques *babies*; les célibataires qui aiment mieux d'autres spectacles que celui d'enfants robustes et joufflus; les partisans d'exercices gymnastiques, de danses et d'évolutions sur la corde tendue; les *fermes* que l'âge et les infirmités ont éloignés des pompes, mais qui tiendront à encourager, par leur présence, ceux de leurs amis qui entreront dans l'arène; les *turfmen* qui ont conservé le culte des chevaux et des courses; les habiles tireurs au fusil; les connaisseurs en pianos et en meubles; enfin les citoyens de toutes les races, de toutes les couleurs, de toutes les conditions,—sont conviés à la fête.

—Les jurés ont accordé quarante dollars à un avocat qui réclamait à un client cinq cents dollars d'honoraires.

—Cette année, la station du carême à la cathédrale sera prêchée par le rév. père Mothon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. L'éloquent dominicain a déjà fait entendre à la Nouvelle-Orléans sa parole onctueuse et persuasive, il y a deux ans, à l'église de St-Augustin, et, l'année précédente, dans cette même église métropolitaine. Le Rév. Père Mothon est arrivé parmi nous, du Canada.

—Les Drs Brickell, Beard, Choppin et Fenner demandent à la troisième cour de district d'annuler la taxe annuelle que la municipalité prélève sur l'école de médecine.

—L'assistance était fort nombreuse à la soirée littéraire et musicale de la société chrétienne des jeunes gens.

—M. Charles Frank n'a pas obtenu les vingt-cinq mille dollars de dommages qu'il réclamait à M. Charles G. Johnson pour une arrestation illégale.

—L'archevêque nommé de San-Francisco, monseigneur Elder, a présidé une cérémonie imposante de prise d'habit et de profession religieuse, dans la chapelle du couvent des Sœurs de la Miséricorde, de cette ville. Parmi les assistants se trouvaient les RR. PP. Girardey et Lafleuer, rédemptoristes, Chevalier, curé à Biloxi, Sheehan et d'Hémécourt, de l'église St-Patrick, P. Golden, de l'église Ste-Thérèse, et MM. le Dr Thos. Layton, Lancaster, Chas. Elder, Connelly, Ward, Dupessis, Devereux et Hennican. Les jeunes postulantes admises à prendre le voile étaient Mlle Maggie Ward, devenue, en religion, sœur Marie Scholastique, et Mlle Bettie Kane, à laquelle on a donné le nom de sœur Marie Joséphine. Mlle Frances Reel, sœur Marie Frances, a prononcé ses vœux solennels.

—Une dépêche particulière nous apprend que M. Kellogg n'a pas le moindre doute sur la ratification du choix de MM. Badger et McMillen.

—Trois citoyens de la paroisse Natchitoches, MM. Overton Brazeal, Charles Hamlin et Nicholas H. Campbell, ont fourni chacun, à la cour de circuit, un cautionnement de cinq mille dollars, en attendant qu'ils répondent à l'accusation d'avoir enfreint les lois électorales des Etats Unis.

—L'incertitude paralyse les *politiciens* de la douane, mais les langues ne fonctionnent pas moins.

—L'administrateur du commerce a remis à une autre époque l'inspection des rues d'Alger.

—Les dissensions politiques locales ne s'apaisent point; les tentatives de rapprochement n'ont eu, jusqu'à présent, aucun résultat sur lequel on puisse baser l'espoir d'une co-opération ultérieure.

—M. Remy Clark, qui est accusé, à la cour de circuit des Etats-Unis, d'avoir refusé d'inscrire un homme de couleur sur la liste des votants, se déclare innocent.

—Le club Sans Souci donne une soirée dansante, le 20 du courant, au Grunewald Hall.

—La réunion mensuelle de l'association catholique pour la propagation de la morale chrétienne, a lieu, aujourd'hui, 16 du courant, troisième dimanche du mois, à midi, dans la salle ordinaire des séances, à l'archevêché.

—Le grand conseil de l'Union des hommes de couleur prie instamment M. Hayes d'appeler M. Dumont à un lucratif poste.

—Nous annonçons aux personnes charitables qui peuvent encore soulager la misère, qu'une veuve et quatre enfants demeurant à un îlot du Couvent des Dames Ursulines seraient morts de faim et de froid, le mois dernier, sans le secours des Petites Sœurs des Pauvres.

—La loi de la Louisiane défend de prendre, de tuer, de poursuivre, dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué—du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

—Le juge Whitaker a fixé à trois mille dollars le cautionnement de Joseph Faaik, qu'un affidavit accuse d'avoir commis un homicide, le 11 du courant, dans la paroisse St-Bernard.

—L'officier Cosgrove a tué un chien enragé.

—Michael J. Corbett, S. Whitfield et Joseph Gunther, pacotilleurs, ont été arrêtés parce qu'ils n'étaient pas munis de la licence.

—Les bureaux du préposé à l'inscription des électeurs ont été ouverts hier matin. On sait qu'ils sont au coin des rues Carondelet et Union.

—Le gouverneur a nommé, hier, J. C. Hines greffier de la cour du 12e district judiciaire, la paroisse Caldwell, en remplacement de T. A. Glass, démissionnaire; Charles A. Laroste, citoyen de St Louis, commissaire d'actes; J. E. Shultz percepteur de taxes de la paroisse Union.

—Il a été reçu, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $13,811 86, dont $4,901 20 au département du revenu intérieur, $11 [illegible], pour droits, $2,40 en argent, pour droits, $2,150, en billets, pour droits, $2,800 au bureau de poste, $3,536 86 de différentes sources.

—Un grand bal militaire, paré et masqué, de la compagnie "A" des Continental Guards aura lieu, le 22 février, à la salle St-Patrick. Nos remerciements au comité pour les invitations qui nous ont été adressées.

—Le juri a condamné au paiement d'un dollar et des frais de cour, M. J. B. Lafitte, à qui M. P. M. Kelly réclamait cinquante mille dollars de dommages, pour libelle.

—Il est décidé que ce ne sont pas les rats de nos amis de la Havane, mais bien les nôtres que les *bull terriers* de M. Jennings dévoreront.

—Le conseil exécutif central de l'Union des contribuables, siégera, demain, 17 du courant, à sept heures et demie du soir, au No 110 de la rue Carondelet. L'appel que nous avons sous les yeux dit que la réunion sera fort importante, engage les propriétaires et ceux qui paient des taxes à continuer leurs efforts afin de sauver le peu qui leur reste.

—Le plancher des bureaux du trésorier de l'Etat ont été exhaussés puis recouverts de nattes neuves; les murs ont été badigeonnés et les corniches peintes; ce sont les seules améliorations qu'on remarque dans cette partie du capitole.

—La loi qui pourvoit au budget de la Nlle-Orléans, et celle qui fait une donation de terres à la compagnie du chemin de fer de la Rivière-Rouge et du Mississippi, ont été promulguées hier matin.

—Un de nos confrères de langue anglaise dit que l'administrateur du département des améliorations reçut, dernièrement, une lettre qui portait les signatures de plus de trente propriétaires et le priait de faire remblayer certaines rues à l'aide des immondices que ramassent les charrettes. La communication, ajoute notre confrère, fut soumise au bureau de santé, qui insiste sur le rejet de la demande au nom de la salubrité publique.

—Il est entré, dans notre port, en janvier, cent deux navires et quarante-huit steamers de première classe.

—Le capitaine Doane accuse Henry Wicksell, maître d'hôtel du *Cadiz*, d'avoir commis un vol à bord de ce navire.

—La succession de Charles Oster est ouverte à la deuxième cour de district.

En plein carnaval.—La saison des bals a commencé tard cet hiver et l'on sait pourquoi; mais depuis une quinzaine la gent dansante—et Dieu sait si elle est nombreuse à la Nouvelle-Orléans—rattrape le temps perdu. Il y a des bals de tous côtés. Presque chaque nuit on voit les grandes salles resplendissantes de lumières et l'on entend le son des orchestres. Les bannières du Roi flottant au vent dans les principales rues indiquent, d'ailleurs, que nous sommes entrés en plein carnaval.

Mais il ne s'agit encore que des préludes. Encore une semaine et nous entrerons dans la période des Jours Gras. Trois jours de réjouissances, c'est-à-dire d'oubli. Les visiteurs commencent à affluer dans notre ville. C'est à qui aura une invitation pour le bal du Roi. Les beautés urbaines et étrangères préparent leurs armes, c'est-à-dire leurs toilettes. Chacune veut faire honneur à sa Majesté, dont la cour promet d'être des plus brillantes. Couturières et coiffeurs vont avoir de l'ouvrage, car il y aura une invasion. La campagne va descendre en ville et chemins de fer et bateaux à vapeur nous apporteront des flots d'étrangers affamés de plaisirs.

Nouveaux secours pour les victimes de la fièvre jaune.—Nous trouvons, dans le *Propagateur Catholique*, la lettre suivante du très révérend vicaire général du diocèse:

Après avoir distribué les généreuses offrandes qui ont été adressées pendant le cours de l'épidémie, l'Association Catholique de Secours, tout en maintenant son organisation, a dû, faute de ressources, suspendre son œuvre de charité. Les nouvelles souscriptions, dont suit la liste, lui sont parvenues tout récemment:

Diocèse de Louisville, par l'entremise du Très Rév. Bouchet, Vic. Gén.	$ 300 00
Diocèse d'Indianapolis, par l'entremise du Très Rév. Aug. Bessonies, Vic. Gén.	225 00
Mgr John Jos. Lynch, Archevêque de Toronto	1,361 00
Rév. Désiré, curé de la Jonction, Le.	10 00
Don anonyme	5 00
Mgr Lamy, Evêque de Santa Fé, par l'entremise du Très Rév. Père Truchard, Vic. Gén.	10 00
Souscriptions recueillies en France par le Très Rév. H. C. Mignot, environ 10,000 francs, soit	2,000 00

Tous ces dons venant après l'épidémie ont contribué à soulager bien des misères, et ont été distribués selon l'intention des donateurs, les uns aux orphelinats et couvents les plus nécessiteux, les autres aux familles les plus pauvres.

Aux généreux donateurs nos remerciements, au nom de notre population éprouvée.

G. A. ROUXEL,
Vic. Gén.

Nominations par le Gouverneur.—Le gouverneur a fait les nominations suivantes:

Gardiens du Port de la Nouvelle-Orléans:
E. J. Rareshide, Peter Torré, W. W. Hunter, P. F. Arroyo, George Phillips.

Percepteurs de taxes:
Philogène Jorda, pour la paroisse St-Bernard;
Edward Smith, pour la paroisse Plaquemines;
R. B. Howell, pour la paroisse Bienville;
W. M. Washburn, pour la paroisse Morehouse;
Octave Besançon, pour la paroisse Jefferson;
P. H. Kavanaugh, pour la paroisse Vernon;
Charles Thiac, pour la paroisse Assomption;
Léon Gauthier, pour la paroisse Avoyelles;
Joseph A. Norwood, pour la paroisse East Feliciana;
W. F. Aycock, pour la paroisse Claiborne;
Thomas B. Harris, pour la paroisse Pointe Coupée;
R. W. Tyson, pour la paroisse Tangipahoa;
Thomas P. Clinton, pour la paroisse Tensas;
A. W. Erandall, pour la paroisse Madison;

Inspecteurs des poids et mesures.
Alfred Morgan jr, pour la paroisse Pointe-Coupée; Joseph M. Walsh, pour la paroisse Lafourche; Philipe Atkins, pour la paroisse Ascension.
Frederik Duffel, Notaire, pour la paroisse Ascension;
Daniel Johnson, pour la paroisse Vernon;
John Mc Enery, conservateur des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans;
Sylvère H. Crevassol, constable du 10e arrondissement de la paroisse Plaquemines, en remplacement de F. M. Stakfleth, démissionnaire;
W. R. Roberts, avocat de district pro-tem pour la paroisse Union.

Election de fonctionnaires.—Les loges de maçons ont procédé aux choix de leurs fonctionnaires.

La *Grand Loge* a élu Mévis Marks, Grand Master; Hy. Clay Young, Deputy Grand Master; Geo. Horace Braughn, Grand Senior Warden; Hy. Von McCain, Grand Junior Warden; Archer W. Hyatt, Grand Treasurer; James C. Batchelor, M.D., Grand Secretary; R. K. Branch, Grand Chaplain; Jas. L. Lobdell, Grand Senior Deacon; Wm. M. Ewell, Grand Junior Deacon; S. L. Hall, Grand Marshal; W. H. L. Lewis, Grand Sword Bearer; Owen Gorman, Grand Pursuivant; Louis Prados, Grand Steward; Hilel Marks, Grand Steward; Jas. Forsythe, Grand Steward; J. J. Henderson, Grand Steward; Thos. Crippa, Grand Organist; C. T. Martin, Grand Tyler.

Le *Grand Royal Arch Chapter* a élu: Wm. S. Benedict, M. E. Grand High Priest. Edwin H. Fay, R. E. Deputy Grand High Priest. Andrew Hero, R. E. Grand King. Howell Carter, R. E. Grand Scribe. Sam M. Todd, R. E. Grand Treasurer. James C. Batchelor, R. E. Grand Secretary. H. Marks, R. Captain of the Host. H. W. Kleinpeter, R. Principal Sojourner. James L. Lobdell, R. R. A. Captain. Wm. M. Ewell, R. G. M. 3d Vail. R. G. Kenney, R. R. M. 2d Vail. R. H. Adams, R. G. M. 1st Vail. J. W. Maguire, R. G. Guard.

Le *Grand Commandery* a élu Edward Baker, R. E. Grand Commander, George H. Braughn, V. E. D. Grand Commander. George Soulé, E. Grand Generalissimo. R. E. Adams, E. Grand Captain General. A. L. Abbett, E. Grand Prelate. A. W. Hyatt, E. Grand Senior Warden. Andrew Hero, E. Grand Junior Warden. Samuel M. Todd, P. G. C. E. Grand Treasurer. Richard Lambert, P. G. C. E. Grand Recorder. A. H. Cummings, E. Grand Standard-Bearer. J. N. Dorsey, E. Grand Sword-Bearer. W. H. Chaffe, E. Grand Warden. J. W. Maguire, C. Grand Captain General.

Nous avons conservé le titre anglais de chacun des fonctionnaires.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Clarasia Douglas à R. J. Grice un terrain et bâtisses rue Annonciation, entre les rues Première et Philippe.......$500
Michael King à Jacob Wamhagen, un terrain et bâtisses compris entre les rues St. Jean-Baptiste, Bagatelle, Union et Girod.......$400
J. G. Gaines à la New Orleans Savings Institution un terrain et bâtisses compris entre les rues Bourbon, Conti, St. Louis et Dauphine.......$1,000
J. B. Dutillet à M. Bares un terrain et bâtisses compris entre les rues Tréme, Hancock, Dauphine et Bourgogne. $100
J. G. Gaines à la New Orleans Savings Institution, un terrain et bâtisses compris entre les rues Bourbon, Conti, St. Louis et Dauphine..............$10,000
Vente du shérif (J. B. Bouche) à J. Elisson deux terrains compris entre les rues Constantinople, Bordeaux, Laurel et Lyons.......$250
J. P. M. Rouzan à J. M. Rouzan un terrain et bâtisses compris entre les rues Dumaine, Decatur, Chartres et St. Philippe..........$15,000

Bagnères-de-Bigorre, 26 janvier.—M. Fitte, républicain, a été élu conseiller général, contre M. Bouvet, conservateur.

Incendie.—Une maison basse, en bois, située sur le canal Veret, derrière Alger, et habitée par Patrick Whalein, épicier, a été détruite par un incendie. Le fonds a été également la proie des flammes.

La perte est couverte par une assurance de quinze cents dollars.

Nous n'avons pu obtenir de détails sur l'origine du feu; il n'y avait personne dans la bâtisse au moment où il s'est déclaré.

—A deux heures trois quarts de relevée hier, un incendie a éclaté dans une maison double en bois appartenant à M. R. Maher et habitée par M. Blake. Le dommage s'élève au plus à $150.

—Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, le feu a considérablement endommagé l'étage supérieur de la bâtisse située à l'angle des rue Royale et France, occupée par les sœurs de l'Asile Ste-Marie. La perte $1,800 est couverte par une assurance à la compagnie des Marchands. Un pompier de la compagnie Hope 3 a été légèrement brulé à la figure.

LE DRAPEAU FRANÇAIS.—Le *Journal des Débats* nous donne quelques détails historiques qu'il est toujours intéressant de rappeler sur l'origine du drapeau français:

C'est en 496 que Clovis, premier roi de France, prit pour étendard la chape de saint Martin.

Sous Philippe-Auguste, l'étendard royal était blanc, semé de fleurs de lis d'or. Charles VI avait l'étendard bleu; une croix blanche le partageait par le milieu.

Au moyen âge, l'étendard blanc fut pris pour signe de la défaite; les défenseurs d'une place assiégée agitaient une bannière blanche pour demander du secours, ou indiquer qu'ils étaient décidés à parlementer et à se soumettre, ainsi que cela se pratique de nos jours.

Après avoir été une écharpe de chevalerie et après être devenu une enseigne personnelle et la distinction du grade des chefs supérieurs de l'armée qui maintinrent le blanc comme un signe de noble bravoure, le drapeau blanc devint le drapeau du roi.

Louis XIV, jaloux de son autorité sans bornes et voyant que les officiers commandants de certaines provinces s'arrogeaient trop de droits et exerçaient trop d'influence, supprima la charge de colonel-général. Le drapeau blanc cessa ainsi d'être une des prérogatives de cet officier supérieur et fut fait drapeau national.

Les colonels eurent des drapeaux tricolores. C'est de là qu'est venue l'expression: "Servir sous les drapeaux; rejoindre les drapeaux."

Le drapeau blanc fut remplacé, en 1789, par l'étendard tricolore qui flotte aujourd'hui.

Sous la Restauration (1814) on reprit le drapeau blanc avec fleur de lis; ce drapeau disparut pendant les Cent-Jours et revint une seconde fois jusqu'en 1830.

Détail peu connu: lorsqu'une loi du 18 avril 1816 régla que le drapeau de la France serait le drapeau blanc, un général français eut l'insigne honneur de maintenir dans une contrée lointaine de l'Asie les trois couleurs françaises. Le général Allard, qui avait été chargé d'organiser l'armée du roi de Lahore, avait en effet doué à cette armée formée à la française le drapeau français qu'elle conserva de 1815 à 1830.

En 1830, le drapeau tricolore devint le drapeau français, surmonté du coq gaulois et portant la devise: "Liberté, ordre public." C'est le drapeau actuel qui, ainsi que nous l'avons annoncé en parlant de l'adjudication qui a eu lieu à Vincennes, portera pour légende: "République française. — Patrie et Honneur."

BLANQUI.—La *Révolution française* publie la lettre suivante, qui lui est adressée par les sœurs d'Auguste Blanqui:

M. le rédacteur.—Nous apprenons, par l'article publié ce matin dans la *Révolution française*, par M. Gabriel Deville, et intitulé: "le Cas de Blanqui," que le journal la *Liberté* de samedi dernier contient une assertion de *l'excellent état* de la santé de notre frère Auguste Blanqui, et des soins dont il est l'objet dans la maison centrale de Clairvaux.

En présence d'une affirmation aussi opposée à la vérité, répandue déjà précédemment, et que le rédacteur de la *Liberté* a émise d'après des renseignements dont il ignorait, nous aimons à le croire, la complète inexactitude, il est de notre devoir envers notre frère de rétablir les faits dans leur entière intégrité.

L'horrible séquestration cellulaire, qu'au mépris de toute justice et de toute humanité on fait subir à Blanqui par suite d'une condamnation aussi odieuse qu'illégale, a amené une rapide et profonde altération dans la santé du prisonnier.

Pendant les premières années de sa détention nous n'avons pu obtenir la permission de le voir une heure sans gardien, ni celle de lui envoyer quelques provisions indispensables dans son état de faiblesse; mais sa maladie de cœur ayant pris un développement menaçant, il nous fut accordé enfin de passer quelques jours auprès de lui.

Il y a de cela environ deux ans; notre frère, sorti comme par miracle de cette crise jugée d'abord mortelle, n'a recouvré qu'une apparence de santé que grâce à un régime d'une sobriété telle, que nul autre peut-être ne pourrait se l'imposer, et surtout grâce à l'immensité de sa force morale.

Si ceux qui affirment allègrement la *parfaite santé* de l'infortuné prisonnier, pouvaient en juger par leurs yeux, autre serait leur langage; s'ils respectaient la vérité, ils constateraient les ravages de la maladie et de la séquestration, l'amaigrissement arrivé à ses dernières limites, la pâleur et la faiblesse, suite du manque complet de grand air et d'exercice, l'obligation de faire des lectures à haute voix pour ne pas perdre l'usage de la parole après un silence sépulcral de huit années, interrompu seulement par nos trop rares visites, que rendent bien difficiles la distance et les obstacles.

Voilà, monsieur le rédacteur, notre réponse sans démenti possible loyalement de la part de ceux qui affirmeraient le contraire.

Quant à la prétendue liberté laissée à notre frère dans sa prison, elle n'est pas moins illusoire. Tout récemment, un de nos parents, qui ne l'avait pas vu depuis de longues années, n'a pu lui serrer la main qu'en présence d'un gardien et dans la loge du concierge de l'infirmerie; enfin, ses dernières lettres accusent à son égard un redoublement de tracasseries tout à fait sans motif de sa part comme de la nôtre.

Puisque vous avez bien voulu ouvrir vos colonnes à la défense du prisonnier, en dernier lieu condamné contre tout droit et toute équité, vous voudrez bien également, monsieur le rédacteur, insérer cette lettre destinée à servir de réponse aux dires contraires à la vérité, dires que nous ne pouvons ignorer, au moment où, par la discussion de l'amnistie, va sonner l'heure de plaider hautement, pour tous, devant la chambre, la cause de la justice et de l'humanité.

Agréez, etc.,

Veuve ANTOINE, née BLANQUI.
Veuve BARRELLIER, née BLANQUI.
Paris, 29 janvier 1879.

—Nous apprenons que le journal la *Défense*, fondé par M. Dupanloup, vient d'être acheté par la Société du journal le *Français*.

La *Défense* deviendrait l'organe du clergé gallican et des catholiques libéraux.

L'ancienne rédaction ayant refusé d'entrer dans cette combinaison, a fondé un organe qui a paru le 1er février, sous ce titre: *La Civilisation*. Ce journal sera dirigé par M. Henri des Houx, et suivra la même ligne politique que l'ancienne *Défense*.

Le Colonel inspecteur, "s'adressant à un soldat." — Etes-vous content de la nourriture?
Le Soldat.—Oui, colonel.
Le Colonel.—Comment vous partagez-vous la viande? N'arrive-t-il pas quelquefois, que l'un de vous reçoive une grosse portion et l'autre une petite.
Le Soldat.—Non, mon colonel. Toutes les portions sont petites.

Terminons par un mot d'enfant, édité par le "Kladderatsch:"
Une mère à son Bébé, qu'elle tient sur les bras:—Allons, Arthur, il faut manger ta soupe.
L'Enfant.—Je ne peux pas.
La Maman.—"On "peut ce qu'on veut."
L'Enfant—Eh bien! puisque je ne "veux pas...."

NOUVELLES A LA MAIN.—IL était imprudemment sorti, par le verglas d'hier.
Soudain, son pied sublime glisse; s'IL ne s'était pas raccroché à temps à un bras protecteur, IL s'étalait comme un simple mortel.
IL leva les yeux sur son sauveur, et reconnut un gardien de la paix.
Alors, d'une voix vibrante, IL dit;
—Mon premier se fait dans mon second, et si l'on vous enfonçait mon troisième, vous seriez mon quatrième à l'instant.
—C'est bon, passez votre chemin! dit le gardien de la paix impassible.
—Pas avant de t'avoir dit: Merci, muni-ci-pal! cria-t-il d'une voix tonnante; car c'est dans le nid que se fait le mur, et tu deviendrais pâle si on te passait une scie au travers du corps.
Et IL s'éloigna, tandis que le gardien de la paix prenait des notes pour faire son rapport.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

La situation en France.

Paris, 15—M. Sylvestre de Sacy, journaliste et membre de l'Académie, est mort.

Le journal la Révolution Française a été condamné à 2000 francs d'amende pour avoir publié des articles des communistes Vallès et Arnould.

Versailles, 15—Le comte de Montalivet a été élu sénateur à vie.

A la Chambre des Députés, le général Gresley, ministre de la guerre, a déclaré qu'il mettrait à exécution le décret de 1791 qui fait de la Marseillaise le chant national.

Le comité de la loi sur la presse s'est constitué avec M. Emile de Girardin comme président. Le comité est convenu d'abroger toutes les lois sur la presse et de les remplacer par les lois les plus libérales possibles.

Victoire anglaise sur les Zulus. Succès du cabinet.

Madère, 14—Le vapeur Dun Robin qui a apporté ici les nouvelles du désastre anglais du sud de l'Afrique, a abordé ici ce matin. D'après le rapport de ses officiers depuis la dernière défaite, les troupes commandées par Dartnall et Lonsdale auraient eu un engagement dans lequel ils auraient été complètement victorieux. La colonne du colonel Pierson est en sûreté à Skaye.

Les Zulus, à Natal, ne manifestent aucune hostilité contre les Anglais.

Londres, 15.—Hier soir, à la Chambre des communes, la motion de M. Meldon, demandant l'assimilation des franchises des bourgs irlandais à celles des bourgs de l'Angleterre et de l'Ecosse, a été rejetée à une majorité de 250 contre 187.

A la Chambre des lords, le duc de Richmond, lord président du conseil a annoncé que l'Angleterre avait demandé à la Russie la permission d'envoyer des médecins pour étudier la peste. Le conseil privé, a-t-il dit, a tout pouvoir pour établir la quarantaine, en cas de besoin, mais il ne pense pas que l'Angleterre coure le moindre danger.

Excellents rapports entre le Pape et l'empereur Guillaume.

Londres, 15—Une correspondance très amicale a eu lieu entre le Pape et l'empereur Guillaume, et des concessions ont été faites des deux côtés. Certains cardinaux s'opposaient à l'acceptation de la liste civile. Le Pape a décidé que les ecclésiastiques devaient se soumettre aux lois.

Ouragan sur les côtes d'Espagne.

Madrid, 15—Deux navires venant de l'Est à Barcelone sont ici en quarantaine à Port Mahon. Un effroyable ouragan a sévi sur la côte de Galicie. 2 bâtiments ont été jetés à la côte, 28 ont sombré.

Rupture des négociations turco-grecques.

Londres, 15.—Une dépêche d'Athènes dit que les commissaires de la Grèce ont signé, jeudi, un protocole déclarant que les négociations ont été rompues avec la Turquie, par suite du refus des commissaires turcs de se baser sur le traité de Berlin.

St Petersbourg, 15—Le baron Stuart, représentant de la Russie à Bucharest, a été nommé chef des archives du ministère des affaires étrangères. Aucun successeur ne sera donné pour le moment au baron Stuart.

(Note)—Ceci est une preuve de l'irritation de la Russie contre la Roumanie.

La crémation. Mesure de précaution contre la peste.

Vienne, 15—Le bourgmestre de Vienne presse le gouvernement d'ordonner la crémation comme mesure de précaution contre la peste.

La peste.—Evacuation des Russes.

Une dépêche de Constantinople dit que environ 30 officiers turcs sont allés à Andrinople. Le premier grand mouvement de retraite des Russes est fixé au 18. Le Novoe Vremya affirme que la peste a éclaté en Bessarabie.

La question ministérielle en Espagne.

Une dépêche de Madrid au Standard dit que, dans le conseil du cabinet, le premier ministre Canova del Castillo a informé le roi que bien que le cabinet crut à la possibilité de prolonger de deux ans l'existence des Cortès actuelles, il vaudrait mieux les dissoudre bientôt pour que les élections en Espagne et à Cuba aient lieu en même temps, et puissent discuter le budget en avril.

Ceci fait s'évanouir toutes les rumeurs qui couraient d'une crise ministérielle ainsi que l'espoir des Sagastistes d'avoir une dissolution du cabinet, à l'arrivée de Cuba du général Martinez Campos.

Le protectionnisme en Allemagne.

Londres, 15—Une dépêche de Berlin au Daily News affirme que si M. Bismarck dissout le Reichstag, il est sûr d'obtenir une immense majorité en faveur du protectionnisme dans les prochaines élections.

Londres, 15—Une dépêche de Berlin au Times annonce que l'on s'attend à une dissolution du Reichstag avant un mois à cause de l'opposition que fait la majorité au protectionnisme.

Traité commercial entre le Japon et les Etats-Unis. La situation financière du pays.—Préparatifs pour recevoir Grant.

Yokohama, 27 janvier, via San Francisco, 15—Un traité séparé a été signé par les Etats-Unis et le Japon abrogeant toutes les conventions ultérieures. Le droit du gouvernement japonais de régler son tarif sur les importations est reconnu; les droits d'exportation sont abolis. Le Japon a le contrôle du commerce de ses côtes. Simonerek et un autre port doivent être ouverts au commerce. Le traité entrera en exécution quand les autres puissances auront donné leur assentiment. Toutes les difficultés avec la Corée sont réglées; la taxe prohibitive est abolie.

Le roi de Corée est mort. Le papier-monnaie japonais est à 24 pour cent d'escompte sur l'argent. L'or fait prime de 10 pour cent. Le gouvernement japonais a notifié à M. Stevens, chargé des affaires des Etats-Unis, que tout effort fait par les Etats-Unis pour établir des relations commerciales avec la Corée sera fortement appuyé par le Japon.

Si l'on envoie un commissaire américain, il sera escorté jusqu'à la capitale de Corée, et tout appui moral et matériel lui sera cordialement accordé. Aucune autre nation n'a reçu pareille assurance.

La condition financière du Japon s'est beaucoup améliorée.

Le ministre français, Geoffroy, a été rappelé; il partira le mois prochain.

Le chef de la police japonaise, le général Kawajar, partira lundi prochain pour une longue tournée d'inspection. Il doit étudier les différents systèmes policiers et pénitentiers d'Europe et d'Amérique, il sera accompagné d'une grande suite.

On fait de grands préparatifs pour recevoir le général Grant. Une résidence a été élevée exprès pour lui dans la baie d'Yeddo.

Le professeur américain Morse, du Collège Impérial, a trouvé la preuve de l'existence du cannibalisme au Japon dans des temps préhistoriques. Ce sont les premières traces trouvées de pareilles mœurs.

Les difficultés qui viennent d'être arrangées entre le Japon et la Corée n'ont jamais été très sérieuses. Les gens intéressés à en tirer parti les avaient exagérées.

Le général Saigo, frère de Satsuma, le chef rebelle, a été nommé ministre de la guerre.

Les journaux s'occupent beaucoup du traité nouveau avec les Etats-Unis. On est étonné que les Etats-Unis aient admis la clause qui soumet la mise en vigueur de ce traité au consentement des nations européennes. On regarde cette clause comme un affront subi par les Etats-Unis.

Le consul des Etats-Unis, Mosby, est arrivé à Hong Kong.

Hong Kong, 14 janvier.—Un incendie a éclaté dans la partie commerciale de Shanghai le 3. La perte est de $100,000. On a découvert qu'il y a à Canton, pour plus d'un million de fraudes sur le commerce de l'opium de Hong Kong à la terre ferme.

La révolte sur l'île d'Harman est toujours puissante. Toutes les troupes du gouvernement envoyées contre les insurgés ont été mises en déroute. L'insurrection se propage; l'avenir de la Corée est incertain. La Reine est en faveur du progrès; mais l'ex-Régent, oncle du Roi, est très-hostile à toute relation avec l'Europe.

On s'attend à une lutte sérieuse entre les deux partis. L'insurrection du midi fait plus de progrès qu'on ne s'y attendait. Les autorités chinoises envoient des troupes pour y mettre un terme. Bon nombre d'officiers désertent et vont se ranger sous le drapeau de Li, le général des insurgés.

Londres, 15.—Les majors généraux Crealock, Newdigate et Marshall ont été envoyés au Cap.

Détails du désastre des Anglais.

Londres, 15—Tout aussitôt après le commencement des hostilités, Lord Chelmsford et le colonel Pearson attaquèrent l'ennemi avec succès. Près de l'endroit où il avait combattu, Lord Chelmsford laissa 6 compagnies du 24e régiment, sous Pulleine que Durnford devait prendre avec ses natifs. 15000 Zulus les ont attaqués le 22. Le feu des anglais leur fit subir une terrible perte, mais ils avancèrent avec un élan irrésistible et accablèrent les troupes anglaises et les natifs par leur nombre. Les 6 compagnies ont été complètement détruites.

Les natifs furent mis en déroute; plus tard les Zulus ont attaqué une colonne près de Roorky Drift; mais ils ont été repoussés. Après la bataille, 100 hommes ont réussi à tenir en échec 4000 Zulus et se sont battus depuis 5 heures du soir jusqu'au point du jour, alors que la colonne principale arriva à leur secours. Les Anglais avaient perdu 13 hommes dont 5 massacrés dans l'hôpital.

Nouveau ministère autrichien

Vienne, 15—Les difficultés pour reconstituer le ministère sont levées. Demain paraîtra dans les journaux la composition du nouveau ministère formé par Von Stremayer.

Le budget prussien.

Berlin, 15.—Dans la chambre basse de la Diète le ministre des finances a déclaré, au nom du roi, que jusqu'à ce qu'une nouvelle source de revenu par taxation indirecte ne soit trouvée, et que l'on ait la portion qu'il faudrait assigner à chaque Etat de l'Allemagne, il est inutile de songer à une réforme quelconque dans l'impôt. C'est une entreprise impossible à réaliser. Le budget proposé a été adopté.

Les sources minérales d'Allemagne en danger.

Londres, 15—Un télégramme de Vienne annonce qu'un large courant d'eau a pénétré dans les puits de charbon de Dux, en Bohême.

On apprend ce matin qu'une des sources minérales de Teplitz a considérablement diminué. On craint que les sources minérales n'aient une connexion avec le courant d'eau et ne s'épuisent. Le courant a résisté à tous les efforts que l'on a faits pour l'arrêter.

Les grèves.

Liverpool, 15.—La délégation des grévistes a proposé, ce matin, un arbitrage aux propriétaires de navires, tout en reprenant les travaux aux anciens prix. Les propriétaires ont refusé. Ils consentent à l'arbitrage, pourvu que les ouvriers reprennent les travaux aux prix réduits. C'est aux grévistes maintenant à décider. On croit qu'ils céderont.

Londres, 15.—370 employés des fabriques de jute d'Aberdeen se sont mis en grève, à cause d'une réduction de 5 pour cent sur les gages.

A un meeting des ingénieurs-mécaniciens, hier, il a été annoncé que ceux de Leeds, Plymouth, Douvres et autres points avaient l'intention de se mettre en grève.

Le cardinal Parocchi.

Londres, 15—Le correspondant de la Pall Mall Gazette dit que le cardinal Parocchi, évêque intransigeant de Bologne, a été transféré à Ancône, en place du cardinal Antonelli, décédé.

WASHINGTON.

Sénat.

M. Cameron, Penn., présente un mémoire de John Roach en réponse au mémoire présenté dernièrement par le bureau du commerce de Baltimore. Il nie que la ligne brésilienne ne soit pas rémunératrice et que jusqu'ici les vapeurs n'aient pas largement payé les dépenses. Un contrat convenable est d'une nécessité absolue pour l'établissement sûr et permanent de la ligne du Brésil. Il déclare que si le Congrès vote de quoi se procurer des navires assez rapides, assez élégants pour lutter avec la ligne anglaise, le monopole dont jouissent actuellement les anglais dans l'hémisphère du sud, leur sera enlevé.—Envoyé à l'impression.

Le Sénat reprend la discussion du projet tendant à restreindre l'immigration chinoise. M. Hamlin s'oppose au projet.

Le Sénat vote à une majorité de 45 voix contre 27 non le projet qui restreint l'immigration chinoise.

Il passe ensuite au projet amendant les lois du revenu intérieur, lequel contient un amendement réduisant la taxe, mais avant que la lecture du projet soit achevée, le Sénat s'ajourne.

M. Edmunds, du comité judiciaire, fait un rapport favorable sur le projet ayant pour but de relever de leurs incapacités politiques, John Randolph, Hamilton, de la Caroline du Sud, et John McIntosh Kell, de la Georgie.—Mis à l'ordre du jour.

CHAMBRE.

Après la lecture du journal, la Chambre à 11 heures 20 minutes, se constitue en comité général.

M. Blackburne, Ky., est au fauteuil. On discute le projet des allocations législatives, judiciaires et exécutives.

La Chambre, en comité général, règle une bonne partie des allocations législatives.

Un amendement sur les salaires des géomètres est ajourné jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la clause qui demande un changement dans le système des levées de plans.

On met de côté un amendement demandant l'augmentation du personnel des commis chargés de régler les arrérages des pensions.

Sur l'assurance donnée par les membres du comité des allocations que ce comité présentera, mardi, son rapport sur le projet ayant pour objet le paiement de ces arrérages et la création du personnel nécessaire pour en assurer le service.

Comités.

Le président Reagan, du comité du commerce de la Chambre, fera, lundi, son rapport sur le projet des allocations des rivières et ports et demandera le vote, après avoir demandé la suspension des règlements.

On s'attend à une sérieuse opposition des représentants de la côte du Pacifique; mais le projet obtiendra probablement les deux tiers des voix. Le comité des voies et moyens s'est occupé de la lettre du général Sherman relative aux allocations pour la prochaine année fiscale.

Elle suggère des mesures pour faire face aux déficits. Après une discussion qui n'a aucun résultat, la question est reportée à lundi.

Dans l'enquête Seward, M. Carpenter, conseil de la poursuite, appelle l'attention du comité sur le fait que aucune décision n'a été rendue sur le refus de Seward d'obéir à la sommation qui lui avait été servie depuis longtemps déjà de produire les livres.

Le comité se divise en deux camps sur la question. La majorité veut que les livres soient produits; la minorité prétend que les livres sont une propriété particulière, et que le comité n'a pas le droit d'exiger leur production publique.

A la réunion de lundi, Seward connaîtra probablement la résolution du comité et s'il persiste dans son refus, il sera cité devant la Chambre comme coupable de mépris.

Le comité de la Chambre chargé de trouver les meilleurs moyens de prévenir le retour des maladies épidémiques a fait un rapport semblable à celui du Sénat sur le même sujet. Il omet pourtant la clause relative au bureau de santé, mais il adopte la clause du Sénat créant un bureau de 7 membres, nommés par le Président avec le consentement du Sénat. Il n'y aura pas plus d'un membre de chaque Etat.

Chaque membre recevra 10 dollars par jour pendant son service, plus ses dépenses. Le chirurgien général de l'armée, le chirurgien général de la marine sont de droit membres, sans paie extra.

Le projet de la Chambre dit qu'aucun bâtiment engagé dans un transport quelconque, provenant d'un port étranger infecté, ne sera permis de pénétrer dans les Etats-Unis.

L'évêque Foley est beaucoup mieux; sa guérison sera prompte.

Le comité du Sénat sur les chemins de fer a entendu la conclusion de l'argumentation de M. Lowry contre le projet de M. Jones, demandant la liberté pour les chemins de fer d'établir des lignes télégraphiques le long de leurs routes.

Le général Butler se déclare en faveur du projet; il veut en finir avec ce monopole de l'union de l'Ouest qui fait payer les prix qu'elle veut depuis qu'elle a acheté les autres lignes qui existent. Le comité ajourne la discussion à lundi.

L'épizootie à Brooklyn.

New York, 15—Le commissaire d'Etat, Patrick, a lancé un ordre de Brooklyn, à l'adresse des propriétaires de bestiaux et des chirurgiens vétérinaires. Il ordonne que tous les cas d'épizootie soient immédiatement rapportés, on ne doit permettre à aucun bétail de débarquer, qu'après examen; et toute personne ayant soin de bestiaux en bon état ne peut pénétrer là où existe la maladie. Tout animal attaqué de la maladie doit être mis en quarantaine ou abattu.

Faits divers.

Chicago, 14.—La situation de l'évêque Foley est beaucoup meilleure aujourd'hui. On espère le sauver.

Norfolk, 15.—Parti pour Liverpool, le vapeur Emilian, emportant 5,900 balles de coton.

Memphis, 15.—Charlie Wood, couleur, accusé du meurtre de Mme C. C. Foster, a été déclaré coupable de meurtre au premier degré.

Un grand incendie a eu lieu, la nuit dernière, à Enterprise, Miss., et a dévoré un grand nombre de maisons. Perte de $100,000 à $150,000.

Richmond, 15—Patrick Smith, un des 4 nègres accusés du meurtre de John C. Lach à New Kent, le mois dernier, a été condamné à être pendu le 15 mars. Un autre membre de la bande, J. Christian, est actuellement devant la justice; les deux autres seront jugés ensuite.

Marchés étrangers.

Londres, 15 midi—Consols du comptant 96 1/16, à terme 96 1/8. Erie 26.

Liverpool, 15, midi—Coton, calme et plus facile. Middling Uplands 5 1/8d; Middling Orleans 5 9/16d. Ventes 6,000. Pour la spéculation et exportation 500. Recettes 10,000, américaines 5850. Futurs 1/32d en baisse. Uplands, pas au-dessous du Low Middling; livraison en février et mars 5 11/32d, mars et avril 5 3/8d, avril et mai 5 3/8d, mai et juin 5 7/16d., juillet et août 5 9/16d. à 17/32d. Nouvelle récolte expédiée en janvier et février par voilier 5 3/8d.

Londres, 15, 30 P. M.—Consols 96 3/16.

Liverpool, 15, 2:30 P. M.—Ventes de coton américain 3300 balles. Futurs calmes et fermes. Uplands sur la base du Low Middling, livraison juin et juillet 5 1/2d.

Paris, 15, 1:30 P. M.—Rentes 112 fr. et 55 c.

Paris, 15, 4 P. M.—Rentes 112 fr 60.

Argent, Stock, etc.

New York, 15, midi—Stocks fermes; argent 2 à 3; change—long terme 4,85¾; de court 4.88¼; Bons d'Etats calmes; Gouvernements fermes.

Coton calme et facile. Ventes 303. Middling Uplands 9 5/8, Middling Orleans 9 3/4. Futurs fermes. Février 9,66, mars 9,71, avril 9,87, mai 10,03, juillet 10,17.

New York, 15, soir.—Argent 2½ à 3; change, 4.85 1/2 à 4.86. Gouvernements plus fermes; nouveaux 5's 104 3/8; Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 15—Coton, recettes nettes 787, brutes 2731. Futurs calme à la clôture. Ventes 26,000 balles; février 9,70 à 71, mars 74 à 5, avril 91 à 2, mai 10.07 à 10.08, juin 10.20 à 21. juillet 10.30 à 10.31. août 10.40 à 10.41, septembre 10.16 à 10.21, octobre 9.98 à 10.00.

Coton 15—Coton calme et facile; ventes 303 balles; Middling Uplands 9 7/8, Middling Orléans 9 3/4 à 7; recettes nettes consolidées 16,652.

PASSES.

Port Eads, 15, midi—Vent frais du nord nord-est. Arrivés: steamship Hudson, de New York; steamship City of Mexico, de Vera Cruz; steamship Margaret, de la Havane via les ports de la Floride; steamship anglais St-Louis, de Liverpool via Corunna et la Havane. Parties: barque Cost, pour Queenstown; goëlette F. L. Mulford et M. W. Atwood, pour New York.

Port Eads, 16, 6 P. M.—Vent nord-est. Arrivés: barque norvégienne Thorgay, de Limerick.

Partis: navires Prince Victor et Prince Umberto, pour Liverpool; goëlette H. Mickman, de Galveston.

Passe Sud-Ouest, 16, 6 p. m.—Vent nord-est. Pas d'arrivages ni de départs.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, Tenn, 15—Le fleuve baisse. Le thermomètre marquait ce matin 16 degrés au-dessus de zéro. Temps clair et froid.

Vicksburg, 16—Beau temps; thermomètre 49.

Le fleuve a baissé d'un pouce. Montant, J. M. White. Descendant, Commonwealth.

Cairo, 15.—Arrivé, Jos. Kinney de N. O. à 4 h. et reparti à 6 h. pour St Louis. Le fleuve a 27 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et froid. Thermomètre 32.

Evansville, 15,—La rivière a 19 pieds et baisse. Temps clair et froid.

Cincinnati, 15—La rivière a 23 pieds 0 pouces et monte. Temps clair et froid. Parti Charles Morgan, pour la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 15—La rivière a 8 pieds 4 pouces et baisse. Temps clairr et froid.

Louisville, 15—La rivière est stationnaire—il y a 9 pieds 3 pouces dans le canal. Temps clair et froid.

Memphis, 15—Le fleuve a baissé de 9 pouces. Parti, Thompson Dean, pour la Nouvelle-Orléans. Temps clair et froid.

—Une historiette assez réussie du *Movimento*, de Gênes:

M. François Bar..., très connu à Milan, était en train de compter dans son cabinet de l'argent qu'il venait de recevoir, lorsqu'on lui annonça que son barbier était venu.

Figaro entra, commença comme d'habitude ses opérations, quand tout à coup, il jeta son rasoir à terre et prit la fuite.

Lorsqu'on parvint à le rattraper, il avoua naïvement qu'à la vue de l'argent sur la table, il s'était senti pris d'une si grande tentation de couper la gorge de M. Bar... qu'il ne trouva d'autre moyen de se soustraire à cette tentation, que de prendre la fuite.

M. de Bar..., attendri par la conduite du coiffeur, vient de lui offrir 100 francs.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY
in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.
—:0:—

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.
No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.
As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.
The genuine are never sugar coated.
Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.
Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.
Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 15 février 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
15 février	2,016,611 92	245,514 42
Même temps la sem. dernière	$1,906,487 05	$311,472 97
Total la semaine der.	11,214,071 87	1,081,677 12
Total la semaine passée	11,387,958 28	1,486,415 67

Nous sommes redevables à M. N. Maynard, directeur de l'Association du comptoir d'échange, du rapport suivant sur la situation quotidienne des banques associées, pour la semaine finissant vendredi matin 14 février 1879:

Ressources:	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales, (moyenne)	$4,376,900 00
Autres items, comptant (moy.)	5,600 00
Change à vue sur N. Y. (moy.)	3,745,400 00
Change étranger (moyenne)	276,760 00
Dû par des banques et banquiers éloignés (moyenne)	184,900 00
Prêts et escomptes	10,056,800 00
Autres actifs comptant (moy.)	4,799,796 00
Total	$23,445,096 00
Passif:	
Circulation (moyenne)	1,494,947 50
Dépôts (moyenne nette après échanges)	12,742,300 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	[illegible],100 00
Autres passifs à des banques et banquiers	[illegible],900 00
Autres passifs comptant (moy.)	66,400 00
Total	$16,019,647 50

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Legal Tenders	$225,000	
Prêts		40,000
Dépôts	$200,000	

Le marché monétaire a été languissant et facile aujourd'hui.

Nous continuons à coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte. A 1 de 9 à —; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; A 1 hypothèques de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger a été encore coté de 483 à 484 connaissement et A 1 clear sterling de — à 486 1/2 pour banque et de — à 487 pour taux de comptoir de banque et de 5.20 5/8 à 5.20 pour francs du commerce.

Le mouvement en sterling a compris £6000 connaissement à 484 et £2000 de 484 à 484 1/2.

La seule vente de francs rapportée a été de 125,000, en papier de commerce de 5.21 1/4 à 5.20.

Les traites à vue sur New York sont toujours cotées de 1/8 pour cent d'escompte pour chèque de banque et de banquiers et de 1/8 à 1/16 pour papier de commerce.

Les actions étaient calmes et sans aucun trait nouveau excepté les actions de la compagnie de Levée de la Louisiane, dont 2,500 ont été vendues à une baisse marquée.

Les bons d'Etat et les bons à prime ont été plats et en baisse, les premiers fermant à 5/8 pour cent au-dessous des offres et des demandes d'hier, et les derniers à une baisse de 3/8 pour cent dans les taux d'offre et à 1/4 dans les taux de demandes.

Le tableau suivant des offres et des demandes indique le cours des bons d'Etat et des bons à prime à la Bourse de la Nlle Orléans aujourd'hui:

Bureaux. Appels	State Consols. offre.	State Consols. deman.	Premium. offre.	Premium. deman.
10 A. M. 1er	59¼	59½	25¼	25½
10 " 2nd	59¼	59½		25¼
11 " 1er	59½	59¾	24⅞	25¼
11 " 2nd	59¼	59¾	24¾	25¼
12 " 1er	59¼	59¾	24⅞	25¼
12 " 2nd	59¼	59½	24⅞	25¼
1 P. M. 1er	59¼	59½	24¾	25¼
1 " 2nd	59¼	59½	24⅞	25¼
2 " 1er	59¼	59¾	24⅞	25¼
2 " 2nd	59¼	59½	24⅞	25¼
3½ " 1er	59	59½	24⅞	25¼
3½ " 2nd	59¼	59¾	24⅞	25¼

Les bons consolidés ont été cotés à 27 offert et à 30 demandé contre 27 1/2 et 29 hier.

Rien de nouveau dans les scrips et warrants.

Ventes du N. O Stock Exchange.

Bureau à 10 A. M.	
$10,000 State Consols	59¾
Bureau à 11 A. M.	
$10,000 State Consols	59¾
Bureau à 12 M.	
$10,000 State Consols	59¾
3,000 Premium Bonds	29
500 City Scrip (mixed)	29
Bureau à 2 P. M.	
$1000 Louisiana Levee (preferred)	60
5000 do	60½
3000 do	61
5000 do	70

Ventes au-dehors de l'Exchange.
Entre 11 et 12 a. m.
30 actions du chemin de fer de Carrollton $122
Entre 1 et 2 p. m.
20,000 State Consols 59

AVIS.
A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au Rév. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 15 Février 1879.

COTON.—Nous comprenons 200 et 300 balles additionnelles hier, quand les affaires actuelles ont atteint 7,100 balles, les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 4350 balles, et les prix qui ne requièrent aucun changement dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange, comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	7 @ 7½	
Low ordinary	8 @ 8¼	8
Ordinary	8½ @ 8¾	8¾
Strict ordinary	8¾ @ 8⅞	
Good ordinary	8¾ @ 8⅞	8¾
Strict g. od ordinary	8⅞ @ 8⅞	
Low middling	8⅞ @ 9	9
Strict low middling	9 @ 9¼	
Middling	9¼ @ 9¾	9½
Strict middling	9½ @ 9¾	
Good middling	10 @ 10¼	10¼
Middling fair	11 @ 11¼	11
Fair	11¾ @ 12	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 9¼c.; à Mobile à 9¼; à Savannah 9 7/16; à Charleston à 9¾, à Wilmington 9¼; à Norfolk 9¼; à Baltimore 9¾, à New-York à 9¾; à Boston 9¾, à Memphis à 9¼, à Augusta 9; à Philadelphia 9¾; à Cincinnati 9¼ à St-Louis 9¼.

L'Exchange rapporte: Ventes 4,000 balles. Marché ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,086
Arrivé depuis le dernier état	5271	
Précédemment	1,085,141	1,090,412
Total		1,094,498
Exporté aujourd'hui	12,529	
Expédié précédemment	732,369	744,898
Stock sur place et à bord		349,600
Stock (même temps l'année dernière)		379,728

Les exportations d'aujourd'hui embrassent 6815 balles pour Liverpool, 2433 pour Brême, 303 pour Gênes, 200 pour Trieste et 2878 pour New York.

Reçu depuis hier soir 3 486 balles, contre 11,263 semaine dernier et 3471 l'année dernière.

TABAC.—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui. Le montant de boucauts en vente est estimé à 700 boucauts.

Nous continuons de coter comme suit: Medium lugs 2 à 2½. Low lugs 2¼. Medium 2¾ à 3. Good et Fine 3¼ à 3½. Low leaf 3¾ à 4¼. Medium 5¼ à 6¼, Good et Fine 7 à 8, Selections 9 à 10.

Reçu depuis hier soir rien: pas d'exportation. Stock en main d'après notre prix courant 1660 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 1020 boucauts. Exporté 269 boucauts et 309 barils. Le sucre est très rare avec une bonne demande et les prix sont fermes.

Nous cotons: Inferior 3 à 4; Common 4½ à 4¾, Good Common 5 — ; Fair 5¼ — ; Good Fair 5¼— ; Fully fair 5¾; Prime 5⅞, Strictly prime 5¾ à 5⅞; Choice 5⅞ à 6; Seconds 4¾ à 6; Jaune clarifié 6¼ à 7¼; Gray clarified 6¼ à 7¼; Off Whites 7¼ à 7¾; Choice white 8 la livre.

MELASSE.—Reçu ce matin 1183 barils. Exporté 409. Les arrivages sont faibles et la demande est bonne. Les prix ont haussé d'un cent le gallon.

Nous cotons: fermenting 18 à 26c. le gallon; Cistern Bottoms 30 à 37. Common 20 à 22c. Fair 23 à 24c. Centrifugal 20 à 26c. Prime 25 à 27c. Strictly Prime 28c. Choice 31c.

FARINE.—Reçu ce matin 2189 barils. Le marché est calme et les prix sont fermes. Vendu 1340 barils, dont 130 à $4.50, 80 à $4.75, 200 à $5.50 à $5 12½, 190 à $5 20, 125 à $5 25, 50 à $5 37½, 30 à $5 40, 315 à $5 50 et 250 à des conditions particulières.

Nous cotons: Common $2.75 à $3.00 le baril, extra $4 75 à $5, fancy, à $5.25 à $5.50, superfine à $3.25, single extra à $3.50 double extra à $3.75 à $4.00, Low treble extra à $4 à $4.25, good treble extra à $4.25 à $4.50, choix treble extra à $4.50 à $4.75, choix extra à $4.75 à $4 87½, fancy $5 à $5 37½.

VIANDES SALEES SECHES.—Les épaules sont rares et en demande. Nous cotons: loose et packed à 4c. la livre, clear rib sides à 5¼, clear sides à 5½ c. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BŒUF—L'approvisionnement est faible et la demande est modérée. Nous cotons: Plate $11,50 à 12 le baril, Extra Plate $12 à $12.50. Fulton Market $9 à $9.25 le demi-baril et $16 le baril.

JAMBONS—Le choix sugar cured (canvassed) small size est très rare et en demande pour l'exportation à 9½ à 10 c. la livre. Le medium average est calme à 8¾, et le large size à 8. Au détail il faut payer ¼ c. de plus.

GRAISSE—L'approvisionnement est modéré avec une bonne demande pour la consommation locale. Nous cotons: en tierçons, packers, à 6¼ à 6⅜c. la livre; refined à 7 à 7¼, en barillets packers à 7, refined 7½ en boquets à 7¾. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BACON—Nous cotons: épaules, vieux stock à 3¾ c. la livre, clear rib sides à 6, clear sides 6½. Il n'y a pas de nouvelles épaules sur le marché. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BREAKFAST BACON—Le marché est très calme. Nous le cotons 5 à 5½, le unconvassed à 5½ à 6 c. la livre.

PORC—Le mess vieux stock est en demande à $9 75, le nouveau à $10 75. Au détail, le vieux stock à $10.50, le nouveau à $11 50 le baril.

Se vendent au job: Prime mess porc à $9.50, le baril, rump porc à $8,75 à 9, extra prime porc à $8 50, family clean porc $9, pig tongues à 3¼ à 4c. la pièce le demi-baril, pigs feet $1,00 le barillet, $2,00 par freezers, $4,50 le baril, $5 le tierçon, spare ribs $5,50 le baril, $6 le tierçon, side ribs $6 le baril, $7,50 le tierçon, pigs tongues à $6 les pièces, beef tongues à [illegible] la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1,05 à $1.10, Bourbon $1,65 à $2,50 le gallon.

MAIS—Reçu ce matin 9 501 sacs. Le stock est suffisant avec une bonne demande et les prix sont fermes. Vendu 6,900 sacs dont 700 blanc et blanc mêlé à 43 c. le boisseau. 1,000 blanc à 43½c. 1,500 choix blanc en gunnies et dandées à 44 et 4000 choix jaune à 45c.

MAIS EN GRENIER—Nous cotons le No 2 sur la levée à 41 c.

BLE.—Nous cotons pour les cargaisons, le No 2 mêlé à $1,02 à $1,05 le boisseau.

AVOINE—Le stock est faible mais la demande est modérée. Vendu 350 sacs à 33 c. le boisseau. Le St-Louis se maintient à 35c.

SON—Reçu ce matin 1819 sacs. Fort stock, mais négligé à des prix faciles. Vendu 1500 sacs, dont 200 et 1000 à [illegible] c. les 100 livres, 200 à 70 c. et 100 à 72½.

FOIN—Reçu ce matin 200 balles; pas de stock en premières mains et tous les arrivages ont été vendus. Vendu 300 balles, dont 150 prime à $15 le tonneau 125 strictly prime à $16 et 25 choix à $18.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $3 75 à $4 00 la douzaine, les poulets à $2.50 à $3, les canards à $3.00, les oies à $4.00 à $5 00 [illegible] dindes à $14 00 à $18.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'Ouest à 11 à 12½ c. la douzaine, ceux de la Louisiane à 14 à 15 c.

POMMES DE TERRE.—Nous cotons les pommes de l'Ouest Early Rose, Peach Blows et Peerless à $4.25, le baril, Jackson White à $2.15, Russetts $1 75. Les oignons ordinaires à $1.50 choix à $2.50 à $3; les pommes à $1,50 à $2,50; les choux à $6 à $10 les 100 têtes, la choucroute $6,00 à $6,50 le baril.

CAFE—Pas de stock en premières mains. Les prix ont fléchi d'un ¼c la livre.

Nous cotons pour les cargaisons: Ordinary 11 @ 11½c (or), fair 14 à 14½c, good 15 @ 15¼c; prime 16 à 16¼ à la livre. Au détail: Ordinary 11½ @ 11¾c (or), fair 14½ à 14¾c, good 15¼ @ 15¾, prime 16¾ @ 16¾c la livre.

RIZ.—Reçu ce matin 501 barils. Le stock est faible. Nous cotons: Clean No. 2 à 3⅝c., Common 5¼ @ 5⅜c, Ordinary 5½ à 5¾c. Fair 5¾ @ 5⅞, Good 6 @ 6¼c, Prime 6¼ @ 6½, Choice 6¾ @ 6¾c la livre.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28 à 30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45¢ la boîte et $5 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	726	1067	163
Veaux	863	725	40
Cochons	872	707	207
Moutons	626	314	119
Vaches à lait	29	16	65

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par lb brute		@ —
do 1re qualité		4 @ 4½c
do 2e do		3 @ 3½c
do 3e do		2 @ 2½c
Bœufs du Texas, choix, par tête	$ —	@ —
do 1re qualité	$20	@ $25
do 2e do	$15	@ $25
do 3e do	$10	@ $12
Cochons, 1re qualité, par lb brute		2¾ @ 3
do 2e do		2 @ —
do 3e do		—
Moutons, 1re qual., par tête	$ 2 50	@ $ 3 00
do 2e do	$ 2 00	@ $ 3 00
do 3e do	$ 2 00	@ —
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$75 00	@ $90 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$50 00	@ $70 00
Vaches du Texas avec veaux	$ —	@ —
Veaux, 1re qualité par tête	$ 8 00	@ $ 9 00
do 2e	$ 6 00	@ $ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$10 50	@ $12 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00	@ $ 9 00

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 15 FEVRIER 1879

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Warrior, Jones, Liverpool
Steamship (ang) Delos, Wright, Liverpool
Steamship New York, Quick, New York
Steamship Amita, Hoyle, Pensacola
Barque (alle) Galveston, Shlakel, Brême
Barque (ital) Augusta Quinto, Marossa, Bayonne
Barque (ital) Giuseppe Castagliola, Ferrera, Trieste
Barquantine (ital) Amati Figli, Messina, Gênes
Goelette Ebenezer, Bethel, Kingston, Jamaïque
Goelette Constance, Nyborg, Utilla

ARRIVES.

Steamship Hudson, Gager, New York
Steamship (ang) St. Louis, Reid, Liverpool via la Corogne et la Havane
Steamship City of Mexico, McIntosh, Vera Cruz via Galveston
Steamship Margaret, Baker, Havane via les Ports de la Floride
Navire (ang) Garelock, Donaldson, Rio de Janeiro
Brick (ec) Otilla, Camoyra, Matanzas

BATEAUX A VAPEUR.

Kittie Eye, Keene, du bas du fleuve
Emma Irvine, Vallette, du bas du fleuve
New Mary Houston, Miller, de Cincinnati
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Belle, Ruis, du haut du fleuve
Lucy E Gastrell, Aust, de Tensas & Macon
John W Cannon, Lobano, du Bayou Sara
John D Scully, Poe, de Fort Smith

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Warrior—2305 balles coton, 2604 sacs tourteaux, 20 sacs farine, 990 barils farine, 176 sacs blé, 174 barils saindoux.

LIVERPOOL—par steamship Delos—4410 balles coton, 1500 merrains.

NEW YORK—par steamship New York—2878 balles coton, 306 balles peaux, 3 barils whisky, 1031 boucauts sucre, 1154 barils mélasse, 96 colis marchandises diverses, 307 sacs laine.

PENSACOLE—par steamship Amita—6[illegible] sacs maïs, 100 sacs avoine, 35 sacs café, 50 sacs son, 100 barils farine, 50 barils whisky, 420 colis marchandises diverses.

BREME—par barque Galveston—2333 balles coton, 4360 merrains.

BAYONNE—par barque Augusta Quinto—18 249 douves bois de chêne en grenier.

TRIESTE—par barque Giuseppe Castagliola—200 balles coton, 2250 barils huile graines coton.

GENES—par barque Amati figli—303 balles coton, 1800 barils huile graines coton, 200 barils résine, 154 sacs sabots, 44 planches, 7400 merrains.

KINGSTON—par goelette Ebenezer—50,000 pieds bois, 30,000 bardeaux.

UTILLA—par goelette Constance—3600 bardeaux, 2800 pieds bois, et colis marchandises diverses.

IMPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Hudson—Marchandises assorties.

LIVERPOOL—par steamship St Louis—2189 bottes ferblanc, 250 barils étain, 26 barils jute, 5 tierçons ammoniac, 200 colis corn'chons, 103 colis poteries, 40 colis fer, 10 [illegible] barils cristaux soga, 155 tierçons cendres [illegible], 12 tierçons poudre à blanchir, 200 tonneaux soude caustic, 1700 caisses raisins, 177 colis marchandises diverses.

VERA CRUZ & TUXPAN—par steamship City of Mexico—61 sacs café, 651 sacs café, $18 780 en espèces.

MARSEILLE—par steamship Caldeira—500 paniers huile, à Bechenham & Co.

Arrivages de Produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Kittie Eye—divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à ordre.

CINCINNATI—par steamer New Mary Houston—105 balles coton et frêt assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—55 boucauts sucre, 84 barils mélasse, 55 barils riz, 95 sacs riz brut, 100 barils sucre.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle—21 boucauts sucre, 8 barils sucre, 6 barils mélasse, 379 sacs riz brut.

TENSAS & MACON—par steamer Lucy E Gastrell—301 balles coton. 1057 sacs graines coton.

BAYOU SARA—par steamer J W Cannon—167 balles coton, 77 sacs graines coton, 194 barils mélasse, 37 boucauts sucre.

FORT SMITH—par steamer John D Scully—879 balles coton, 425 barils huile, 779 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—798 balles coton, 726 sacs graines coton, 403 sacs riz brut, 324 boucauts sucre, 73 barils mélasse, 11 barils sucre.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—40 boucauts sucre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—1023 balles coton, 510 sacs graines coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS, R. R.—2 609 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Gager ......parti 8 fév
Steamship Algiers, Hawthorn ......parti 8 fév
Goelette Ida C Bullard, Small, en charg't [illegible]
Goelette Jas S Wood, Smith ......partie 29 jan

BOSTON
Steamship Rabinia, Jones ......expédié 3 fév
Goelette J D Robinson, Glover ......partie 29 jan

BATH, ME.
Navire Ida Lily, Bastman ......parti 23 jan

LIVERPOOL.
Steamship Jeranos, Carson ......parti 17 jan
Steamship St-Louis, Reid ......parti 17 jan
Navire Richard Parsons, Packard, expédié 23 jan
Barque Inverest, Getson ......partie 24 jan
Barque H G Hassey, Danah ......partie 23 jan
Steamship Kamera, Hopkins ......parti 28 déc
Steamship Texas, Laurenson ......parti 10 jan
Navire Arcturus, Kelly ......parti 5 jan
Navire Prince Rupert, Wade ......parti 8 jan
Navire Theobald, Waterhouse ......parti 4 jan
Barque Jeduncoti Dubrovacki, Brodacoke ......partie 5 janv
Navire Western Empire, Gresler ......parti 21 déc
Navire Southern Rights, Baird ......parti 22 déc

DUBLIN.
Navire James Peake, Graham ......parti 30 jan
Barque Trepic, Kenner ......partie 28 déc

LONDRES
Navire Levi G Burgess, Starrett ......parti 30 déc

SHIELDS
Steamship Vindolana, Gillon ......parti 31 déc

BRISTOL.
Barque Findelia, Pehlrogo ......partie 22 jan

LEGHORN
Barque Lincoln, Gouldbaich ......partie 16 jan

HAVRE.
Navire Ile Marthe, Oliver ......en charg't 3 jan
Navire William, Journey ......parti 31 jan
Barque Albert, Anderson ......partie 7 jan

HONFLEUR
Barque Kalliste, Kittel ......partie 6 jan

BORDEAUX.
Barque Comtesse Duchatel, Dupont, en charg't 6 jan
Barque Florida, Klein ......partie 4 jan
Barque Ste-Geneviève, Demorand ......partie 4 janv

MARSEILLE.
Barque Honor, Maregila ......partie 19 jan
Barque Arcangelo Padre, Scala, en charg't 17 jan
Barque Conquistatore, Lauro ......partie 10 déc
Barque Dante, Vidalich ......partie 10 déc

ROUEN.
Barque Admete, Noss ......partie 26 jan
Barque Alphonse et Marie No 2, Privat ......partie 3 jan

CETTE
Barque Antonio La Nasa, La Nasa ......partie 3 jan
Barque Giuseppe Wiedenso, Scatticia, par. 30 déc

ANVERS.
Barque Olive Mount, Smith ......partie 2 déc
Barque W G Putnam, Madden ......partie 15 déc

BOMBAY
Navire Chrysolite, Stewart ......parti 20 déc

BREME
Barque Smidt, Nobbe ......partie 15 déc
Navire Heinrich, Weyhausen ......parti 7 jan
Barque Betty, Nordenholt ......partie 3 nov

GENES.
Barque Generosa, Tagerolli ......partie 31 déc
Barque Ipee, Crescenio ......partie 4 déc
Brick Nellie, Longobardo ......parti 4 jan

NAPLES.
Barque Ariadne, Bianchi ......partie 30 déc

LISBONNE.
Barque Filippo, Dolietri ......partie 27 jan
Goelette M W Atwood, Newcomb ......partie 16 déc

TRIESTE.
Barque Giusto, Columbo ......expédiée 17 déc
Barque Jason, Anderson ......partie 3 jan
Barque Fermosa, Gladulich ......partie 11 jan
Navire Kastoukia, Mosley ......parti 15 nov

GIBRALTAR.
Barque C B Hazeltine, Gilkey ......expédiée 6 déc

HAVANE
Barque John Ellis, Smith ......partie 1 jan

ALEXANDRIE
Barque Charlotte, Johnson ......parti 27 nov

PALERME
Steamship Spearman, Betty ......parti 17 jan

CATANE
Steamship Tuscany, Gough ......parti 12 jan
Steamship Spearman, Betty ......parti 4 jan

RIO DE JANEIRO
Barque Svea, Barchine ......partie 8 jan
Navire Benjamin, Nelson ......parti 11 jan
[illegible] Anna, Miller ......partie 24 déc
[illegible] Adriana, Spry ......partie 29 déc
[illegible] Garelock, Donaldson ......parti 31 déc
[illegible] Anna, Maria ......partie 31 déc
[illegible] Nuovo S Michele, Michele ......partie 3 jan
[illegible] John F Kranz, Freeman ......parti 11 jan